



LE DÉPARTEMENT

ARRÊTÉ
2024-ETSPA-083

**portant fixation des tarifs et de la dotation globale
de fonctionnement « dépendance »
pour l'année 2024
Centre Hospitalier Métropole Savoie, site d'Aix-les-Bains
Unité de Soins de longue durée
49 avenue du Grand Port
73100 Aix-les-Bains**

Pôle social

DIRECTION PERSONNES AGEES-PERSONNES HANDICAPEES
Service Accueil en établissements personnes âgées

Place François Mitterrand
CS 71806
73018 Chambéry Cedex

N° Finess : 730785359

Contact : Jean-christophe BAU

 04-79-60-28-45

 jean-christophe.bau@savoie.fr

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

- VU** Le code de l'action sociale et des familles – partie législative – notamment articles L.232-8 à L.232-11 (allocation personnalisée d'autonomie en établissement), L.313-12 à L.313-23 (convention tripartite, contrôle et dispositions pénales) et L.314.1 à L.351-8 relatifs notamment aux dispositions financières et au contentieux ;
- VU** Le code de l'action sociale et des familles – partie réglementaire – notamment articles R.314-1 à R.314-204 et R.351-1 à R.351-41 ;
- VU** Le code de la santé publique ;
- VU** Le courriel du 31 octobre 2023 de l'USLD du Centre Hospitalier Métropole Savoie, site 'Aix-les-Bains relatif aux propositions budgétaires pour l'année 2024 ;
- VU** La délibération du Conseil départemental en date du 15 décembre 2023 (Budget primitif 2024 du Département) ;
- SUR** Proposition de monsieur le Directeur général des services départementaux et de madame la Directrice générale adjointe du Pôle social du Département ;

ARRÊTE

Accusé de réception en préfecture
073-227300019-20240618-2024-ETSPA-083-AR
Date de réception préfecture : 18/06/2024

Article 1 - La capacité « hébergement » de l'USLD du Centre Hospitalier Métropole Savoie, site d'Aix-les-Bains est de 30 lits.

Article 2 - Tarification 2024 :

	Tarifs journaliers et dotation	Observations
Hébergement permanent et temporaire *Chambre à 1 lit *Chambre à 2 lits	60,73 € 55,73 €	à compter du 1 ^{er} mai et jusqu'à publication d'un nouvel arrêté
Tarif « moins de 60 ans »	87,89 €	à compter du 1 ^{er} mai et jusqu'à publication d'un nouvel arrêté
Dotation globale de financement « dépendance »	211 866,39 €	versée par 1/12 ^e
Tarifs « dépendance » GIR 1-2 GIR 3-4 GIR 5-6	30,57 € 19,40 € 8,22 €	à compter du 1 ^{er} mai et jusqu'à publication d'un nouvel arrêté

Article 3 - Au titre du budget 2024, les groupes fonctionnels de dépenses et de recettes sont retenus comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	
		Hébergement	Dépendance
Dépenses	Titre I : <i>Dépenses de personnel</i>	323 441,00 €	312 532,00 €
	Titre III : <i>Dépenses hôtelières et générales</i>	307 811,00 €	29 032,00 €
	Titre IV : <i>Amortissement et charges financières</i>	12 600,00 €	1 500,00 €
	Déficit	0 €	0 €
TOTAL		643 852,00 €	343 064,00 €
Recettes	Titre I : <i>Produits afférents aux soins</i>	31 174,00 €	30 122,00 €
	Titre III : <i>Produits à l'hébergement</i>	611 805,00 €	312 098,00 €
	Titre IV : <i>Autres produits</i>	873,00 €	844,00 €
	Excédent	0 €	0 €
TOTAL		643 852,00 €	343 064,00 €

Article 4 - Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat du Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Lyon dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 5 - Monsieur le Directeur général des services départementaux, madame la Directrice générale adjointe du Pôle social du Département, monsieur le Président du conseil d'administration du centre hospitalier, monsieur le Directeur d'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cet arrêté qui sera :

- publié sur le site internet du Département de la Savoie,
- affiché dans la Mairie et l'établissement concernés,
- affiché par le Préfet pour les USLD.

CHAMBÉRY, le 31 MAI 2024

Le Président,

 Corine WOLFF

Pour le Président
La Vice-présidente
déléguée

18 JUIN 2024
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation,


Isabelle ROBERT
Secrétaire générale



